



**Subject :**  
**Femme et participation politique**

**N°**

**Source : Journal**  
**le temps**

**Web Site :**  
**www.letemps.com.tn**

**Country :**  
**Tunisie**

**Date :09-03-2013**

**N° & [P] :**

### **Selon le collectif Hrayer Tounès**

#### **Les deux avant-projets de la nouvelle constitution ne répondent pas aux aspirations de la femme**

“Les deux avant-projets de la nouvelle constitution ne répondent pas aux aspirations de la femme tunisienne”, a souligné, vendredi, Najoua Makhlouf, présidente du comité national de la femme travailleuse (CNFT) au sein de l’Union générale tunisienne du travail et coordinatrice du collectif d’associations “Hrayer Tounès” (femmes libres de Tunisie). Lors d’un point de presse, organisé au siège de l’UGTT à l’occasion de la célébration de la journée internationale de la femme, Mme Makhlouf a estimé que les acquis de la femme tunisienne sont, aujourd’hui, menacés.

Elle a indiqué que le collectif “Hrayer Tounès” a présenté, jeudi, à l’Assemblée nationale constituante un projet de 11 points sur la constitutionnalisation des droits de la femme. Elle a expliqué que le projet porte sur la nécessité d’inscrire dans le préambule de la Constitution les principes universels des droits de l’homme et de réserver un nouvel article dans le chapitre droits et liberté stipulant le principe de l’égalité entre l’homme et la femme dans tous les domaines.

L’intervenante a signalé que la femme tunisienne, exprime en ce 8 mars, fête internationale de la femme, son indignation face à la violence exercée non seulement à son encontre mais aussi à l’égard de toute la société. Elle a, à cet égard, rappelé l’assassinat, le 6 février dernier, de Chokri Belaïd, leader du Front populaire.

Elle a tenu à préciser que le collectif “Hrayer Tounès” continuera à défendre les acquis de la femme tunisienne et à lutter contre toutes les forces rétrogrades.